

////// Schéma du dispositif de prescription d'exercice physique pour la santé



Médecin



Prescription d'activité physique et/ou sportive

Consultation médicale

- Diagnostic
- Prescription
- Orientation

Coordonnateur territorial PEPS



Coordination du projet d'exercice physique pour la santé

Entretien en face à face ou téléphonique

- orientation dans le parcours
- Recueil des données de suivi et transmission au médecin

LEGENDE



Retours effectués au médecin ou au coordonnateur territorial

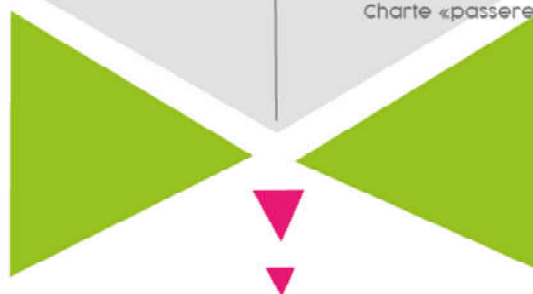
optionnel : Evaluation complémentaire

Niveau global d'activité physique
Capacités physiques
Environnement psycho-social / Qualité de vie/ Motivation

optionnel : Activité physique « passerelle »

Reconditionnement
Motivation / Reprise de confiance
Charte «passerelle»

Encadrant PEPS



VERS

Pratique encadrée

DECLIC

Publics accueillis :
sédentaires / Inactifs ou porteurs de pathologies chroniques sans limitation ou à faibles facteurs de risque

Charte niveau 1

Pratique encadrée CLASSIQUE

et

Pratique AUTONOME

Pratique encadrée

ELAN

Publics accueillis :
sédentaires / Inactifs ou porteurs de pathologies chroniques très éloignés de l'activité physique

Charte niveau 2